



## MÉDAILLE POUR CHIEN

**Gratuite, obligatoire** et valide la vie durant du chien

Des frais de 5 \$ s'appliquent pour le remplacement d'une médaille perdue.

La réglementation vous permet un maximum de trois (3) chiens par unité d'habitation.

### Pour se procurer une médaille

Nous faire parvenir le formulaire dûment rempli (en lettres moulées) en personne ou par la poste au 1262, chemin de Mille-Isles, Mille-Isles, J0R 1A0, par courriel [cslight@mille-isles.ca](mailto:cslight@mille-isles.ca) ou par télécopieur au 450 438-6157.

Prévoir un délai d'environ trois (3) semaines pour recevoir la médaille.

Pour de plus amples renseignements : 450 438-2958

Nom		Prénom			Date
Adresse					
Code postal	Tél.	Vacciné	Stérilisé	Poids	
Mâle <input type="checkbox"/>	Nom du chien				
Femelle <input type="checkbox"/>	Race	Couleur		Âge	